

Étudiants de niveau postsecondaire à temps plein : Demande de prêts d'études intégrés Canada-Saskatchewan 2021-2022

Centre de services aux étudiants
2010, 12th Avenue, bureau 1120
Regina, Canada S4P 0M3
306-787-5620
1-800-597-8278

For Office Use Only		
Date Received	File No.	Bar Code
	PSE No.	
	App No.	

Cette demande concerne les programmes commençant entre le 1er août 2021 et le 31 juillet 2022. Le traitement des demandes débute en juillet. Il faut compter quatre semaines pour le traitement des demandes sur papier.

Si vous avez un compte dans le portail, Advanced Education Student Portal, utilisez la [fonction de téléversement du portail](#) pour transmettre directement vos documents.

Si vous n'avez pas de compte dans le portail ou si vous devez transmettre les documents au nom du demandeur, vous pouvez téléverser les documents en ligne au moyen de l'outil de téléversement (en anglais) : [Post-Secondary Document Uploader](#).

Renseignements personnels

No d'assurance sociale (NAS) : _____

Date de naissance (jj/mmm/aaaa) : _____

No d'assurance-maladie de la Saskatchewan (NAM) : _____ Sans HSN

Sexe: Homme Femme

Nom de famille légal : _____

Prénom légal : _____

Second prénom légal : _____

NE PRÉSENTEZ PAS DE DEMANDE À PLUS D'UNE PROVINCE.

Lisez les questions relatives à la résidence en Saskatchewan (Saskatchewan Residency) de votre demande et communiquez avec le Centre des services aux étudiants si vous avez besoin d'aide supplémentaire.

No d'assurance sociale (NAS)

Nous ne pouvons pas traiter votre demande si vous n'avez pas de NAS valide. Si vous n'en avez pas, communiquez avec Emploi et Développement social Canada.

No d'assurance-maladie (NAM)

Si vous n'avez pas de NAM, cliquez sur la case « Sans NAM ».

Adresse postale et adresse permanente. Votre adresse postale est obligatoire et votre demande ne peut pas être traitée si vous n'en avez pas une. Tous les avis et toute la documentation vous seront envoyés à votre adresse postale. Toutefois, si nous ne sommes pas en mesure de communiquer avec vous, à cette adresse, nous utiliserons l'adresse permanente.

Il est important que vous nous avisiez de tout changement à votre adresse postale ou à votre adresse permanente afin de recevoir tous les avis et toute la documentation envoyés. Veuillez communiquer avec le ministère de l'Enseignement supérieur et le Centre de service national de prêts aux étudiants afin de mettre votre adresse à jour.

Adresse postale

Rue/Case postale	Appartement	Ville/Village
Province/État Pays (autre que le Canada)		Code postal/Code ZIP
Indicatif régional et no de téléphone à domicile : _____		
Indicatif régional et no de téléphone au travail : _____		
Indicatif régional et no de téléphone cellulaire : _____		
Adresse courriel : _____		

Adresse permanente (si elle diffère de l'adresse postale)

Cochez (✓) cette case si votre adresse postale et votre numéro de téléphone sont les mêmes pour votre adresse permanente.

Rue/Case postale	Appartement	Ville/Village
Province/État	Pays (autre que le Canada)	Code postal/Code ZIP
Indicatif régional et no de téléphone à domicile : _____		

Situation familiale

Célibataire Marié Conjoint de fait Séparé Divorcé Veuf

Pour tout autre statut que célibataire, précisez depuis quand (jj/mmm/aaaa) : _____

Si vous avez coché la case Marié ou Conjoint de fait, votre conjoint doit remplir [l'Annexe C — Époux/conjoint de fait du demandeur](#). Si votre conjoint ne vit pas au Canada, consultez les [Directives sur les prêts d'études](#) pour plus d'information.

Situation familiale

Cochez « Conjoint de fait » si vous vivez ensemble depuis au moins 12 mois consécutifs avant le début de votre période d'études. Si vous ne vivez pas en union de fait depuis 12 mois avant votre période d'études, consultez les [Directives](#).

Personnes à charge du demandeur

Inscrivez le nom de toutes les personnes à charge qui figurent dans votre dossier des Services de santé de la Saskatchewan et vivent avec vous à temps plein au moment de votre demande. Consultez les [Directives sur les prêts d'études](#) pour savoir quelles sont les exceptions. Indiquez également si certaines de ces personnes à charge sont atteintes d'une incapacité permanente, auquel cas, veuillez joindre le certificat attestant de l'invalidité. Ces renseignements sont nécessaires pour déterminer votre admissibilité aux bourses.

Premier enfant à charge

Prénom légal	Nom de famille légal	
No d'assurance-maladie de la Saskatchewan (NAM) : _____		<input type="checkbox"/> Sans HSN
Date de naissance (jj/mmm/aaaa) : _____		
Avez-vous besoin de services de garde à temps plein pour cet enfant à charge?		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si oui, le service de garde est-il subventionné?		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si cette personne à charge a 12 ans ou plus, est-elle atteinte d'une incapacité permanente?		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Deuxième enfant à charge

Prénom légal	Nom de famille légal	
No d'assurance-maladie de la Saskatchewan (NAM) : _____		<input type="checkbox"/> Sans HSN
Date de naissance (jj/mmm/aaaa) : _____		
Avez-vous besoin de services de garde à temps plein pour cet enfant à charge?		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si oui, le service de garde est-il subventionné?		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si cette personne à charge a 12 ans ou plus, est-elle atteinte d'une incapacité permanente?		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Troisième enfant à charge

Prénom légal	Nom de famille légal	
No d'assurance-maladie de la Saskatchewan (NAM) : _____		<input type="checkbox"/> Sans HSN
Date de naissance (jj/mmm/aaaa) : _____		
Avez-vous besoin de services de garde à temps plein pour cet enfant à charge?		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si oui, le service de garde est-il subventionné?		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si cette personne à charge a 12 ans ou plus, est-elle atteinte d'une incapacité permanente?		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Si vous avez plus de trois personnes à charge, consultez les [Directives sur les prêts d'études](#).

Étudiant célibataire sans personnes à charge

Si vous êtes un étudiant célibataire sans personnes à charge et que vous n'avez jamais été marié ou vécu en union de fait, veuillez lire les énoncés ci-dessous, pour déterminer si vous êtes un étudiant célibataire à charge ou un étudiant célibataire indépendant.

- J'ai terminé mes études primaires ou secondaires depuis quatre ans ou plus (juin 2017 ou plus tôt).
- Depuis la fin de mes études primaires ou secondaires, je n'ai pas étudié à temps plein et j'ai travaillé ou cherché un emploi pendant deux périodes de 12 mois consécutifs.
- Mes parents sont décédés et je n'ai ni tuteur légal ni répondant.
- Aucun des énoncés ci-dessus ne s'applique à mon cas. Par conséquent, je suis un « Étudiant célibataire à charge » et les renseignements concernant mes parents, tuteurs ou répondants (parrain) doivent être inscrits à [l'Annexe B — Parents, tuteurs ou répondants du demandeur à charge](#), car leurs revenus seront pris en compte pour déterminer mes besoins financiers.

Enfant en famille d'accueil (pupille de l'État)

Êtes-vous ou avez-vous été enfant en famille d'accueil (pupille de l'État)? Oui Non

Citoyenneté

Cochez (✓) la case qui correspond le mieux à votre situation.

- Citoyen canadien
- Résident permanent du Canada
Date d'entrée au Canada (jj/mmm/aaaa) : _____
- Personne protégée
Date d'entrée au Canada (jj/mmm/aaaa) : _____

Si aucune de ces situations ne s'applique à votre cas, vous ne pouvez pas recevoir d'aide financière dans le cadre du Programme de prêts d'études intégrés Canada-Saskatchewan.

Étudiant célibataire indépendant

Les étudiants qui ne poursuivent pas d'études à temps plein sont considérés comme faisant partie de la population active et cherchant activement un emploi, y compris les étudiants qui reçoivent des prestations d'assurance-emploi ou d'aide sociale.

Étudiant célibataire à charge

Les parents, les tuteurs ou les répondants doivent remplir l'Annexe B, car leurs revenus seront pris en compte au moment d'établir vos besoins financiers.

Personne protégée

Veuillez présenter une copie de l'Avis de décision ou du document intitulé Vérification du statut, et de la lettre indiquant votre numéro d'assurance sociale commençant par le chiffre 900. Votre NAS ne doit pas avoir expiré.

Résidence en Saskatchewan

Cochez (✓) la case qui correspond le mieux à votre situation à la date de début de votre période d'études.

- Vous êtes un **étudiant célibataire à charge** et **vos parents** demeurent en Saskatchewan, ou y demeureraient durant les 12 mois précédant le premier jour de votre période d'études.
- Vous avez toujours demeuré en Saskatchewan.
- Vous êtes un **étudiant célibataire indépendant** ou un **étudiant chef de famille monoparentale** et vous demeuriez en Saskatchewan durant les 12 mois précédant le début de votre période d'études. Ne comptez pas le temps que vous avez passé à titre d'étudiant à temps plein dans un établissement d'enseignement postsecondaire.
- Vous êtes **marié**, ou vivez en **union de fait**, et le dernier endroit où vous ou votre conjoint avez demeuré durant les 12 mois précédant le début de votre période d'études, sans compter le temps que vous avez passé à titre d'étudiant à temps plein dans un établissement d'enseignement postsecondaire, était situé en Saskatchewan.
- Vous avez effectué quatre années consécutives d'études postsecondaires en Saskatchewan et cette année est votre cinquième année consécutive d'études dans la province.

Aucun des énoncés ci-dessus ne décrit votre situation — vous devrez faire une demande dans une autre province. Pour obtenir des renseignements sur les bureaux d'aide aux étudiants d'une autre province ou d'un territoire, consultez le site www.canada.ca/fr/services/prestations/education/aide-etudiants.

Origines

Le ministère de l'Enseignement supérieur utilise les renseignements relatifs aux étudiants autochtones afin de déterminer leur admissibilité à l'exemption de la contribution fixe, de mesurer l'efficacité des programmes et de chercher des moyens d'améliorer leur taux de réussite. Considérez-vous être d'ascendance autochtone?

- Oui Non

Si « Oui », indiquez à quel groupe vous appartenez :

- Métis Indien non inscrit/Première Nation Inuit
 Statut d'Indien inscrit ou des traités/Première Nation

Les personnes appartenant à une minorité visible sont des personnes de couleur, autres que celles d'ascendance autochtone (p. ex. les personnes dont les ancêtres sont originaires des groupes suivants : africain, chinois, philippin, japonais, coréen, arabe, latino-américain, asiatique du Sud-Est ou de l'Asie orientale, de l'Asie occidentale, ou des îles du Pacifique. Compte tenu de cette définition, considérez-vous appartenir à une minorité visible?

- Oui Non

Résidence en SK

Votre résidence est celle de vos parents si vous êtes étudiant à charge; et votre résidence est la vôtre si vous êtes étudiant indépendant ou chef de famille monoparentale. Si vous êtes un étudiant marié ou en union de fait, votre résidence est celle où vous habitez avec votre conjoint ou conjoint de fait.

Toujours demeuré en SK

Si vos parents ont quitté la SK dans les 12 mois avant le premier jour de votre période d'études, mais que vous êtes resté dans la province pour commencer ou continuer vos études, vous êtes considéré comme résidant de la SK. Indiquez que vous avez toujours demeuré en SK. Si vous poursuivez des études à temps plein dans une autre province, vous continuerez d'être considéré comme un résidant de la SK. Si vous avez déménagé hors de la SK sans avoir travaillé pendant 12 mois consécutifs, vous continuez d'être considéré demeuré en SK.

Étudiants ayant une incapacité permanente

Cette section est facultative. Les réponses sont utilisées pour déterminer l'admissibilité de l'étudiant à des subventions.

Pour être admissible, l'étudiant doit avoir une incapacité permanente limitant ses capacités physiques ou mentales d'accomplir les tâches quotidiennes nécessaires à une pleine participation à des études postsecondaires ou à la population active.

Compte tenu de cette définition, considérez-vous avoir une incapacité permanente?

Oui Non

Indiquez la nature de votre incapacité :

- Difficultés d'apprentissage
 - Déficience auditive
 - Déficience visuelle
 - Trouble de la parole
 - Lésion cérébrale acquise
 - Trouble déficitaire de l'attention/trouble déficitaire de l'attention avec l'hyperactivité (TDAH)
 - Trouble envahissant du développement (autisme, trouble neurologique)
 - Déficience psychique ou psychologique
 - Mobilité réduite
 - Autre. Veuillez préciser :
-

Un formulaire de demande distinct n'est pas nécessaire, toutefois, pour déterminer si vous êtes admissible aux prestations d'invalidité, vous devez fournir la preuve de votre incapacité au moyen du formulaire de vérification d'incapacité permanente intitulé [Verification of Permanent Disability Form](#) ou d'un certificat médical rempli par un médecin spécialiste, ou une évaluation attestant de difficultés d'apprentissage (p. ex., une évaluation psychopédagogique) ou d'un document prouvant que vous recevez des prestations d'invalidité fédérales ou provinciales. Les documents prouvant l'incapacité permanente doivent indiquer quelles sont les limitations fonctionnelles causées par l'invalidité et en quoi elle affecte vos études. Vous n'avez à soumettre ces documents qu'une seule fois. Si vous les avez présentés dans une demande de prêt antérieure, vous n'avez pas à les présenter de nouveau.

Renseignements sur le programme

Si vous fréquentez une université de la Saskatchewan ou un campus du Saskatchewan Polytechnic, vous êtes tenu de remplir la section suivante. Si vous fréquentez tout autre établissement en Saskatchewan ou à l'extérieur de la province, votre établissement d'enseignement doit remplir le formulaire distinct (en anglais) [Program Information Form](#). Communiquez avec votre établissement d'enseignement si vous n'êtes pas sûr des renseignements à donner concernant votre programme ou sur le pourcentage de la charge de cours que vous suivez.

Pour avoir droit à l'aide aux étudiants, vous devez être inscrit à 60 % d'une charge de cours d'un programme à temps plein (40 % si vous avez une incapacité permanente). Les universités en Saskatchewan définissent 60 % comme étant 9 heures-crédits ou unités pour chaque semestre.

Nom de l'établissement :

- Université de Regina (U of R) Collège Campion Collège Luther
- Université des Premières Nations du Canada Institut Gabriel Dumont — U of R
- Université de la Saskatchewan (U of S) Collège St Peter's
- Institut Gabriel Dumont — U of S
- Saskatchewan Polytechnic – Regina
- Saskatchewan Polytechnic – Saskatoon
- Saskatchewan Polytechnic – Prince Albert
- Saskatchewan Polytechnic – Moose Jaw

Nom du programme (p. ex. : Arts) : _____

Dates du programme : Date de début (jj/mmm/aaaa) : _____

Date de fin (jj/mmm/aaaa) : _____

Ces dates représentent votre période d'études .La période ne doit pas dépasser 52 semaines.

No d'étudiant : _____

Niveau d'études du programme :

- Certificat Diplôme Baccalauréat Maîtrise Ph. D.

Je suis inscrit à la _____ e année d'un programme de _____ ans.

Je suis inscrit à un campus de Saskatchewan Polytechnic à _____% charge de cours complète. (Inscrire un pourcentage de 1 à 100. Une charge de cours complète est égale à 100 %).

Je suis inscrit à l'université pour un total de _____ crédits/nbre total d'heures-crédits ou d'unités.

À l'exception des programmes temporairement offerts dans un format en ligne en raison de la COVID-19, je vais suivre la majeure partie de ce programme par correspondance, à distance, ou en ligne (Internet/Web). Oui Non

Année du programme

Si vous êtes en 2e année d'un programme de grade universitaire, inscrivez 2e année d'un programme de 4 ans.

Heures-crédits/ unités (crédits)

S'assurer de déclarer le total des heures-crédits ou d'unités (crédits) pour les deux semestres. Généralement, un cours offert durant une session ou un semestre représente trois heures-crédits ou unités (crédits). Si vous présentez une demande dans le cadre des semestres d'automne et d'hiver, n'oubliez pas d'inclure le total des heures-crédits ou unités (crédits) pour tous les cours auxquels vous êtes inscrit pour les deux semestres.

Renseignements sur les antécédents scolaires et sur les Bourses d'études Avantage Saskatchewan

École primaire/secondaire

Indiquez la dernière date où vous étiez inscrit à temps plein dans une école primaire ou secondaire (jj/mmm/aaaa) : _____

Nom de l'école : _____

Lieu (ville/province) : _____

Avez-vous obtenu votre diplôme de 12e année au cours de cette période d'études à temps plein? Yes No

Si oui, l'école secondaire était-elle située en Saskatchewan? Yes No

Si non, êtes-vous retourné aux études et avez-vous obtenu le diplôme de 12e année, ou avez-vous achevé la Formation de base des adultes ou le programme d'équivalence d'études secondaires (GED) en Saskatchewan? Yes No

Date d'achèvement : (jj/mmm/aaaa) : _____

Hébergement

Votre période d'études est celle pour laquelle vous serez inscrit en tant qu'étudiant à temps plein pour la prochaine année scolaire. Voir la section [Renseignements sur le programme](#) dans le présent document, pour votre période d'études.

Cochez (✓) la case qui décrit le mieux votre situation durant la **majeure partie** de votre période d'études (période durant laquelle vous serez inscrit en tant qu'étudiant à temps plein).

- Je vivrai à ma résidence familiale
- Je vivrai ailleurs qu'à ma résidence familiale

Résiderez-vous dans la même ville que votre résidence familiale pendant votre période d'études? Oui Non

Si non, indiquez quelle sera la distance en km pour un aller : _____ km

Revenu du demandeur pendant ses études

Afin de déterminer l'aide financière à laquelle vous êtes admissible, seuls deux éléments de votre revenu sont pertinents pour toute votre période d'études. Inscrivez le revenu total (et non mensuel) brut, avant les retenues, que vous prévoyez de recevoir en bourses et en financement des études pour cette période. Consultez les [Directives sur les prêts d'études](#) pour une liste de bourses d'études et d'entretien et de financement des études.

Cochez (✓) cette case si vous n'aurez aucun revenu durant votre période d'études.

École élémentaire ou secondaire

Si vous avez des doutes quant au dernier jour où vous avez fréquenté une école primaire ou secondaire, indiquez le dernier jour du mois.

Résidence familiale

Si vous êtes célibataire sans enfants, votre résidence familiale est celle de vos parents. Si vous êtes marié, votre résidence familiale est celle où vous vivez avec votre conjoint. Si vous êtes chef de famille monoparentale, votre résidence est celle où vous vivez avec vos enfants.

Distance en kilomètres

La question relative à la distance en km permet de déterminer si vous êtes admissible à une allocation pour trajets quotidiens ou à une allocation pour retour à votre résidence familiale.

Si l'établissement d'enseignement que vous fréquentez se trouve dans un rayon de 25 km de la résidence familiale et si vous êtes un étudiant à charge, marié ou vivant en union de fait, vous serez considéré comme vivant à votre résidence familiale.

Type de revenu	Revenu brut pendant les études
Bourses d'études/d'entretien	\$
Financement des études (Remarque : le financement des études n'est pas le montant de vos prêts ou bourses d'études. Ne pas inclure : le financement de l'éducation des Autochtones; les fonds fédéraux du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire (PAENP) (c.-à-d., financement provenant de bandes), de la Stratégie d'éducation postsecondaire de la Nation métisse (c.-à-d., Métis Nation University Sponsorship Program administré par l'Institut Gabriel Dumont) et de la Stratégie d'éducation postsecondaire des Inuits.	\$

Les renseignements sur vos revenus pour l'année d'imposition 2020 seront obtenus directement de l'Agence du revenu du Canada afin de calculer vos contributions et de déterminer votre admissibilité aux bourses. Si vous n'avez pas produit de déclaration de revenus en 2020, inscrivez votre revenu total imposable de toutes les sources pour l'année civile 2020 au complet. Si vous n'avez eu aucun revenu en 2020, inscrivez « 0 » :
 _____ \$

Si vous n'êtes plus aux études depuis au moins 10 ans et que vos revenus pour l'année en cours s'avèrent inférieurs à vos revenus de 2020, inscrivez une estimation du revenu brut provenant de toute source au cours de l'année civile 2021 au complet.

Nous déterminerons l'admissibilité aux bourses selon le montant de revenus indiqué. _____ \$

Bourses non remboursables et prêts remboursables

Votre demande pour un prêt d'études intégré Canada-Saskatchewan sera évaluée en tenant compte de votre admissibilité aux bourses non remboursables ainsi qu'aux prêts remboursables.

Si vous le souhaitez, vous pouvez demander de recevoir votre aide financière uniquement au moyen de bourses d'études et refuser les prêts d'études. Sélectionnez la case « Oui » si vous choisissez d'obtenir seulement l'aide financière au moyen de bourses (vous ne voulez pas de prêt). Sélectionnez la case « Non » si vous acceptez une aide financière au moyen de bourses et de prêts.

Oui Non

Remarque : Si vous choisissez d'obtenir l'aide financière au moyen de bourses seulement et que, plus tard, vous avez besoin d'accéder aux prêts, vous pourrez contacter le Centre de services aux étudiants et demander une réévaluation en vue d'obtenir les prêts auxquels vous avez droit.

Consentements, autorisations et accords du demandeur

Les deux sections doivent être signées à l'encre.

Les demandes qui ne sont pas signées ou datées ne seront pas traitées.

Les renseignements concernant votre demande ou votre évaluation ne peuvent être divulgués qu'à vous. Si vous souhaitez que votre conjoint, vos parents/tuteurs y aient accès, vous devez remplir le formulaire de consentement à la communication de renseignements (Consent to Release Information) et le joindre à votre demande.

Je présente une demande d'aide financière conformément à la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants et à la loi de la Saskatchewan intitulée The Student Assistance and Student Aid Fund Act, 1985*.

DÉCLARATION :

Je déclare avoir répondu à toutes les questions de la présente demande et toute demande subséquente sollicitant de l'aide conformément aux instructions, et qu'à ma connaissance, les réponses et les documents que j'ai fournis ou que je fournirai à l'appui de cette demande et de toute demande subséquente sont exacts en tout point.

Je déclare que je n'ai ni demandé ni reçu d'aide financière aux étudiants d'une autre province ou d'un autre pays pour la même période d'études.

Je déclare que je vais utiliser toute aide financière que je recevrai pour acquitter d'abord mes droits de scolarité, et ensuite les autres frais d'études et les frais de subsistance découlant de la poursuite de mon programme d'études.

Je comprends qu'en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants et la Student Assistance and Student Aid Fund Act, 1985* de la Saskatchewan faire volontairement une fausse déclaration dans une demande ou demande subséquente et dans tout autre document, et de fournir des renseignements ou des documents faux ou trompeurs constitue une infraction.

EXIGENCES RELATIVES À L'ACCORD ET AUX DÉCLARATIONS :

J'accepte d'informer immédiatement, par écrit, le ministère de l'Enseignement supérieur de tout changement concernant entre autres mes renseignements personnels, tels que mon nom, mon adresse, mon état matrimonial (situation familiale), la taille de ma famille, mon établissement d'enseignement, ma charge de cours, mon programme d'études, mes revenus, mes dépenses et mes actifs, au fur et à mesure qu'ils surviennent.

J'accepte de fournir immédiatement toute information et tout document requis par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Saskatchewan et ses représentants, afin qu'ils puissent vérifier si j'ai droit à l'aide financière aux étudiants.

Je comprends que je peux être tenu de rembourser en partie ou en totalité l'aide que je reçois si mon évaluation est jugée inexacte, même si une telle inexactitude résulte d'une erreur de ma part ou de la part de mon conjoint ou ma conjointe, mes parents, l'établissement d'enseignement, ou le ministère de l'Enseignement supérieur de la Saskatchewan.

Je consens à ce que l'administration fédérale verse à mon établissement d'enseignement la totalité ou une portion de l'aide financière qui me sera accordée, si celui-ci demande l'acquiescement de mes droits de scolarité.

Je comprends que si je cesse d'être admissible au financement, tout remboursement auquel je pourrais avoir droit sera versé au Centre de service national de prêts aux étudiants afin d'acquiescer le solde impayé de mon prêt.

CONSENTEMENT À LA COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS :

J'accepte et j'autorise la divulgation par une personne, une entreprise (société), un organisme, un organisme d'évaluation du crédit, un gouvernement ou un organisme gouvernemental (y compris, sans s'y limiter : une société d'État ou un ministère d'un gouvernement provincial, fédéral ou étranger) de tout renseignement ou document (y compris tout renseignement personnel, au sens de la loi intitulée *The Freedom of Information and Protection of Privacy Act*, ou médical, au sens de la loi intitulée *The Health Information Protection Act*), requis par la Saskatchewan en vue de permettre au ministère de l'Enseignement supérieur de cette province ou à ses successeurs d'administrer l'aide financière aux étudiants que j'ai demandée.

J'accepte en outre que le ministère de l'Enseignement supérieur ou ses représentants divulguent à un tiers, que ce soit une personne, une société, un organisme, un gouvernement ou un organisme gouvernemental y compris, sans s'y limiter : une société d'État ou un ministère d'un gouvernement provincial, fédéral ou étranger, tout renseignement ou document (y compris tout renseignement personnel, au sens de la loi intitulée *The Freedom of Information and Protection of Privacy Act*, ou médical, au sens de la loi intitulée *The Health Information Protection Act*), requis pour administrer l'aide financière aux étudiants.

Je comprends et j'accepte que mes renseignements personnels, selon la loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée intitulée *The Freedom of Information and Protection of Privacy Act*, soient conservés dans le système informatique d'aide financière aux étudiants du gouvernement de la Saskatchewan et utilisés pour administrer d'autres programmes d'aide financière ou autres prestations auxquels je pourrais avoir droit.

X _____
Signature du demandeur Date

Autorisation visant l'Agence du revenu du Canada

J'autorise l'Agence du revenu du Canada à divulguer à un représentant du ministère de l'Enseignement supérieur de la Saskatchewan tout renseignement sur mes déclarations de revenus et, s'il y a lieu, tout autre renseignement fiscal me concernant, qu'ils aient été fournis par moi ou par un tiers. Ces renseignements auront pour objet et fin unique de déterminer et de vérifier mon admissibilité à l'aide financière aux étudiants en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants et de la loi intitulée Student Assistance and Student Aid Fund Act, 1985* de la Saskatchewan. Je comprends que ces renseignements ne seront utilisés ni divulgués à aucune autre personne ou aucun autre organisme, sans mon autorisation. Cette autorisation est valide pour :

- 'année d'imposition précédant l'année de la signature du présent document;
- l'année d'imposition en cours;
- toute année d'imposition subséquente visée par une aide demandée par moi ou en mon nom.

X _____
Signature du demandeur

Date Numéro d'assurance sociale